

# MOTION

**Auteur** Patricia Constantin, AdG/LA, Francine Zufferey Molina, AdG/LA, Christian Fracheboud, PLR, German Eyer, AdG/LA, et cosignataires  
**Objet** Renforcer les mesures d'accompagnement  
**Date** 10.03.2016  
**Numéro** 4.0192

---

Le dumping salarial sévit dans toute la Suisse, montrant qu'il faut un renforcement des mesures d'accompagnement. Les nombreux cas de rémunération en-dessous des normes en vigueur demandent d'agir sans attendre. A l'instar de Fribourg ou de Genève, le Valais doit aussi se doter d'instruments pour encadrer la sous-traitance sur les marchés publics.

Un renforcement de la loi et de l'ordonnance sur les marchés publics par l'introduction de normes strictes en matière de sous-traitance est nécessaire.

L'adjudicataire aurait, à titre d'exemple, une responsabilité claire à ce que les sous-traitants répondent à leur obligation en termes de respect de conventions collectives de travail, de versement des salaires et de paiement des assurances sociales.

Nous rappelons que les violations répétées de cette loi font pression sur les prix des soumissions, sur les salaires et coûtent à l'Etat (salaires non déclarés aux impôts) et aux assurances sociales.

Il est urgent d'adapter la loi avec la réalité et de punir plus sévèrement les fraudeurs. Nous demandons que le conseil d'Etat abonde dans le sens de la motion pour renforcer la loi et l'ordonnance sur les marchés publics.

## **Conclusion**

Nous demandons que le conseil d'Etat abonde dans le sens de la motion pour renforcer la loi et l'ordonnance sur les marchés publics.